



Un Peuple – Un But – Une Foi

ISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
E LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

CENTRE REGIONAL DES ŒUVRES
UNIVERSITAIRES
DE SAINT-Louis (CROUS)



N° 00001465 MESRI/CROUS/CSA 2

Saint-Louis, le

09 DEC. 2025

LE DIRECTEUR,

NOTE DE SERVICE

Il est porté à la connaissance du personnel que les heures de travail reprendront leur cours normal.

Ainsi, les horaires en vigueur seront désormais les suivants à partir de **mercredi 10 décembre 2025** :

- **du lundi au jeudi : de 08h 00mn à 16h avec une pause de 30mn, de 13h 30mn à 14h 00mn.**
- **le vendredi : de 08h à 17h avec une pause de 1h 30mn, de 13h 30mn à 15h.**

Les agents de sécurité, les concierges et les services à feu continu restent soumis à leurs horaires habituels.

Destinataires :

- CSA, AC ;
- tous Chefs de divisions et de services ;
- tous Coordonnateurs de cellules ;
- tous conseillers ;
- Affichage.

Le Directeur

